

106

## LES ENJEUX D'UNE MAÎTRISE DE L'ESPACE RURAL DANS TROIS ÉTATS DU TIERS MONDE (Haïti, Inde, Thaïlande)

Doryane KERMEL-TORRES\*, Michel BRUNEAU\*\* et Pierre-Jean ROCA\*\*

### Résumé :

Après une analyse de la place de l'agriculture et du rôle qui lui sont assignés dans les trois pays, la maîtrise de l'espace rural par les trois acteurs principaux, paysanneries, entreprises et Etat, a été étudiée à travers quelques questions-clés telles que l'accès à la terre, le rôle des infrastructures, l'intensification, la diversification ou le crédit et la commercialisation des produits. Les véritables enjeux pesant fortement sur l'évolution de ces agricultures ont pu ensuite être définis plus clairement, que ce soit la pression sur le milieu agro-écologique ou les inégalités socio-spatiales croissantes.

### THE CHALLENGES OF THE RURAL AREA CONTROL IN THREE THIRD WORLD COUNTRIES (HAITI, INDIA, THAILAND).

### Summary :

Analyzing the status and the role of agriculture in three countries, rural areas control of the three main actors, peasantry, enterprises and State, has been studied through some key phenomenas such as land availability, role of the infrastructures, intensification and diversification or credit and marketing of the production. The true challenges of the agricultural changes have been more accurately defined such as the pressure on the agro-ecological environment or the increasing socio-spatial unequalities.

L'avenir de nombre de pays en développement reste fortement lié dans les prochaines décennies à l'évolution de leur monde rural dans sa double capacité à satisfaire les besoins alimentaires de la communauté nationale et à occuper par un emploi le plus stable possible une partie importante de ses membres. La caractéristique commune aux trois pays choisis pour mener une comparaison réside dans la place qu'occupent l'espace rural et l'agriculture dans leur développement. La comparaison transversale paraît intéressante pour tenter d'évaluer les liens qui se nouent entre l'Etat, les paysanneries, et les entreprises industrielles et commerciales.

### PLACE DE L'AGRICULTURE ET RÔLE QUI LUI EST ASSIGNÉ

Haïti, Inde, Thaïlande, trois situations dans lesquelles « l'agricole » occupe une place relativement importante à un double titre. Dans les trois cas, l'agriculture contribue pour une part importante à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) : plus de 30 % en Haïti et en Inde,

17 % en Thaïlande. En 1965, ces taux étaient respectivement de 50, 47 et 35 % (tableau 1). Le chiffre relativement plus faible de cette dernière reflète une croissance industrielle récente, mais largement fondée sur une agriculture dont la croissance a été très forte au cours des dernières décennies. D'autre part, dans les trois cas étudiés,

Tableau 1. — Structure de la production : répartition du produit intérieur brut (PIB) en %

	Haïti*	Inde	Thaïlande
<i>Agriculture</i>			
1965	50	47	35
1986	34	32	17
<i>Industrie</i>			
1965	16	22	23
1986	19	29	30
<i>Services</i>			
1965	34	31	42
1986	47	39	53

\* pour 1964 et 1984.

Source : Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1988 et FAO Production Yearbook, 1986.

\* ORSTOM-MSA (Maîtrise de la Sécurité Alimentaire).  
\*\* CNRS-CEGET (Centre d'Etudes de Géographie Tropicale).



010012247

Fonds Documentaire ORSTOM  
Cote : B\*12247 Ex : 1

la plus grande partie de la population active (70 % environ) est employée dans l'agriculture. Ces deux indicateurs à eux seuls montrent toute l'importance qu'a l'agriculture et le rôle central que joue la maîtrise de l'espace rural dans les trois pays retenus.

Avec des taux d'accroissement annuel moyen voisins, de l'ordre de 2 %, Haïti, Inde et Thaïlande, sont caractérisés par une croissance relativement modérée de leur population urbaine de 1965 à 1986 (tableau 2). Haïti s'urbanise un peu plus vite (29 % en 1986), et la Thaïlande reste la moins urbanisée (21 % en 1986), ce qui peut paraître à première vue paradoxal. Les mouvements d'exodes ruraux sont faibles dans les trois cas. En Haïti, Port-au-Prince n'offre des emplois qu'à une fraction des immigrants d'origine rurale. En Inde, les flux inter-régionaux, de campagne à campagne, sont complexes, beaucoup de migrations quotidiennes liées à une double activité étant plus fréquentes que les départs définitifs vers la ville. En Thaïlande, encore plus que dans le cas précédent, l'écart ne cesse de se creuser entre population active en agriculture et population non-urbaine. Cet écart semble dû à la création d'emplois ruraux non-agricoles et d'emplois urbains occupés par des actifs continuant à vivre à la campagne. De même, les migrations de campagne à campagne, du Nord-Est pauvre vers la Plaine centrale ou le Sud péninsulaire sont à prendre en compte.

Tableau 2. — Croissance économique

	Haïti	Inde	Thaïlande
PNB par habitant dollars/capita, 1986	330	290	810
Croissance annuelle moyenne (en %), 1965-1986	0,6	1,8	4
Taux annuel moyen de croissance (en %)			
<i>Agriculture</i> 1965-1980	1	2,8	4,9
1980-1986	-1,3	1,9	2,9
<i>Industrie</i> 1965-1980	7,1	4	9,5
1980-1986	-2,4	7,1	5
<i>PIB</i> 1965-1980	2,9	3,7	7,4
1980-1986	-0,7	4,9	4,8
Aide publique au développement en % du PNB, 1986	8,2	0,9	1,2

La comparaison des densités et de leur évolution permet d'aborder globalement le rapport de la population à son territoire. L'examen des densités de population, et mieux encore celui des densités par rapport aux superficies cultivées, font ressortir la spécificité de chacun des trois cas étudiés : de la forte saturation de l'espace agricole haïtien (727 h/km<sup>2</sup> cultivé) à la moindre pression démographique thaïlandaise, en passant par la situation intermédiaire de l'Inde. Un autre critère, lui aussi significatif du point de vue de l'appropriation collective de l'espace et du rôle d'organisateur de l'Etat, est le rapport des surfaces irriguées à la surface cultivée totale. Entre 1970 et 1985, en quinze ans, sa croissance qui a été seulement de 0,3 % en Haïti, a été de 4,2 % en Thaïlande et de 5,3 % en Inde.

Le rôle que l'Etat joue est en particulier fonction de la place assignée à l'agriculture dans la construction socio-économique nationale. En Inde, l'agriculture vivrière a été favorisée pour contribuer à garantir l'indépendance

nationale sans que la production exportable, balance des paiements oblige, ait été négligée. En Thaïlande, le secteur agricole a servi de fer de lance à la croissance économique et a fait rentrer des devises grâce à une vigoureuse politique d'agro-exportation. En Haïti, l'agriculture est reconnue comme étant l'activité principale de la population. Pourtant, la part infime du budget qui lui est consacrée a témoigné jusqu'ici du peu de considération de l'Etat pour le développement de ce secteur.

## LA PLACE DE L'ETAT DANS LA MAÎTRISE DE L'ESPACE RURAL

L'Etat joue un rôle déterminant dans la maîtrise de l'espace rural mais selon des modalités différentes dans les trois pays d'étude. C'est autour de quatre questions-clés que vont pouvoir s'établir les bases d'une comparaison qui, au-delà de l'approche par des indicateurs globalisants, permet d'aller plus loin dans l'analyse des configurations spécifiques de la structure terrienne dans chaque pays - Etat, paysanneries, entreprises -.

### Accès à la terre et modes d'exploitation

Bien que dans les trois pays les situations soient assez différentes, la pression démographique sur les terres agricoles est un point commun (tableau 3) qui se traduit par l'existence d'une multitude de petites exploitations et par la présence sur le marché du travail de nombreux paysans sans terre. Les inégalités foncières sont de ce fait importantes. L'Inde est le seul des trois pays à avoir tenté, entre les années cinquante et soixante-dix, une redistribution foncière et une sécurisation des exploitants agricoles vis-à-vis de différents types d'intermédiaires ; mesures qui eurent des succès inégaux selon les états.

Tableau 3. — Indicateurs sociaux et démographiques

	Haïti	Inde	Thaïlande
Taux annuel moyen d'accroissement de la population, 1980-1986 en %	1,8	2,2	2
Espérance de vie à la naissance, 1986 en années	54	57	64
Mortalité infantile, 1986 en ‰	119	86	41
Apport journalier de calories par habitant, 1985	1 784	2 126	2 399
Population active travaillant dans l'agriculture en %			
1965	78	74	84
1985	70	69	67
Population urbaine en % de la population totale			
1965	18	19	13
1986	29	27	21
Densité			
1970	166	168	70
1986	237	230	101
Densité/surface cultivée			
1970	568	336	263
1895	727	449	262
Ratio surface irriguée/surface cultivée (en %)			
1970	7,4	18,4	14,1
1985	7,7	23,7	18,3

En Haïti, l'Etat est le plus gros propriétaire terrien sans qu'il manifeste un quelconque intérêt à éclaircir la position des exploitants s'étant appropriés de fait l'espace public -, ni à percevoir de loyer. Héritage de l'histoire coloniale et de la non-intervention sur les structures, le paysage foncier contemporain se caractérise par l'insécurité de la tenure et l'atomisation de la terre. La situation globale apparaît, de ce fait, inextricable du point de vue juridique.

La Thaïlande est celui des trois pays qui a disposé jusqu'à une période très récente d'une réserve foncière. L'Etat a pour l'essentiel laissé la petite paysannerie et les entreprises agro-industrielles s'approprier cet espace, laissant jouer les forces du marché : d'où la floraison de fronts pionniers « spontanés » un peu partout. Cela lui a permis jusqu'à présent d'éviter de mettre en route une véritable réforme agraire.

La saturation de l'espace est depuis longtemps atteinte en Haïti comme en attestent tous les conflits fonciers souvent meurtriers qui éclatent chaque fois que les rapports de force peuvent être modifiés, souvent à l'intérieur même de la paysannerie. En Inde, depuis trois décennies et en Thaïlande maintenant, la saturation spatiale amène ces pays à un « état-limite » qu'ils gèrent selon des modes très différents en matière d'infrastructures et d'intensification-diversification.

### Le rôle des infrastructures

Dans ce domaine, le rôle de l'Etat est déterminant, avec le plus souvent l'appui de l'aide internationale, à travers les aides bilatérales ou les organismes bancaires internationaux (tableau 2). En Haïti, en Inde comme en Thaïlande, des périmètres irrigués ont été aménagés dans les plaines alluviales, l'Etat intervenant plus ou moins pour organiser les producteurs. Les intermédiaires et les entreprises agro-industrielles interviennent eux aussi pour influencer sur les mises en culture par le biais de contrats de cultures ou d'avances sur récoltes. Ces périmètres sont les zones privilégiées de l'intervention publique, ce qui est à l'origine d'un développement inégal dans l'espace. D'une façon générale, la mise sous irrigation joue le rôle de révélateur des conflits qui peuvent émerger au sein même des communautés paysannes. Ceux-ci concernent l'égalité de tous quant à la distribution de l'eau, à l'entretien des canaux d'irrigation... Dans les trois pays, l'utilisation partielle du potentiel est un trait commun. En Inde, cette question jointe au coût croissant de la mise sous irrigation par des systèmes lourds a incité l'Etat à encourager, sans qu'il renonce pour autant au financement des réalisations collectives, l'irrigation par forage individuel, rendu par ailleurs possible par l'électrification rurale d'envergure qu'il a conduit.

La colonisation agricole de ces trente dernières années a touché en Thaïlande des terres alluviales mais aussi des territoires écologiquement marginaux, sur lesquels les cultures pluviales se sont étendues (manioc, maïs, légumineuses, canne à sucre). L'ampleur du déboisement qu'a provoqué l'extension de ces fronts pionniers a conduit l'Etat thaï à adopter une politique de développement de ces zones marginales, sous le contrôle de l'armée dans la région la plus pauvre de la Thaïlande, le Nord-Est.

En Inde, où la pression sur le milieu est plus ancienne et plus forte et où de forts déséquilibres régionaux ont été engendrés par une croissance différenciée, l'Etat a promu plus tôt qu'en Haïti et en Thaïlande une politique de mise en valeur des zones sèches dans le double objectif d'accroître les rendements agricoles et de relever les revenus. Plus récemment, un vaste programme au niveau de l'Union ambitionne un développement intégré des bassins versants, pour, avec la participation des cultivateurs, réaliser des aménagements en matière de conservation des sols et de l'eau, pour diffuser des technologies adaptées, dont des semences améliorées pour cultures pluviales (éleusine, millet, oléoprotéagineux...).

En Haïti, où déboisement et érosion des sols apparaissent comme un leit motiv des programmes de développement rural, les quelques actions entreprises, par les organismes internationaux comme les organisations non-gouvernementales dans le but d'endiguer ces phénomènes, ont connu des résultats extrêmement médiocres. Le mode d'intervention généralement adopté, et en particulier la non-prise en compte de la décapitalisation des producteurs comme de leur insécurité foncière, constitue le facteur explicatif. Il faut souligner, contraste flagrant avec les deux pays asiatiques, que les paysans haïtiens ne bénéficient pas d'infrastructures, à de rares exceptions près. Laissés pour compte, ils sont les seuls vrais acteurs de l'aménagement jouant plus de pratiques culturelles et de stratégies anti-risque que ne disposant d'appuis pour transformer les espaces agricoles.

### Intensification-diversification

Au début des années soixante, les plaines alluviales irriguées de l'Inde ont fait l'objet d'interventions particulièrement vigoureuses conduites par l'Etat afin d'y mettre en œuvre le processus d'intensification de l'agriculture vivrière et de modernisation des techniques ; processus baptisé par la suite Révolution verte. Les efforts d'augmentation de la productivité ont porté sur les régions à fort potentiel hydraulique et sur les catégories de producteurs susceptibles d'adopter rapidement les innovations technologiques. L'évolution s'est donc faite dans le sens de l'homogénéisation en faveur des céréales dites « supérieures » : le blé surtout dans un premier temps puis, progressivement, le riz. Outre les disparités sociales, cette intensification axée sur quelques produits a engendré des déséquilibres dans l'espace et en matière de productions. La priorité accordée aux céréales s'est en particulier traduite par une évolution discordante de la production d'oléoprotéagineux et de céréales, telles que le millet. L'Inde s'est ainsi progressivement transformée en un gros importateur d'huiles végétales afin de combler le fort déficit de la production interne.

A l'inverse des deux autres pays, la Thaïlande a longtemps fait l'économie d'une intensification et a accru sa production agricole en puisant dans sa réserve foncière, en particulier dans les terres hautes, situées au-dessus des rizières et occupées jusqu'alors par une forêt plus ou moins dégradée. Les fronts pionniers spontanés pouvaient difficilement être rizicoles pour des raisons écologiques évidentes. Croissance et diversification sont allées de pair, l'intensification étant pendant longtemps strictement limitée à quelques zones alluviales irriguées. Les limites de la réserve foncière étant aujourd'hui atteintes, l'Etat thaïlandais doit résolument s'engager désormais dans une politique d'intensification. Il se trouve un peu dans la situation de l'Inde en 1960, au seuil d'une politique d'intensification, mais sans crise alimentaire.

En Haïti, les objectifs affichés d'intensification ont donné naissance à différents projets, soit sectoriels soit régionaux, pour lesquels l'Etat n'a pas manqué de solliciter l'aide internationale. Visant à changer les techniques paysannes, jugées archaïques ou préjudiciables à l'environnement, les actions portant en priorité sur les techniques de production délaissaient les facteurs structurels influant directement sur les capacités paysannes à se tourner vers une intensification. De ce fait, les retombées des projets cherchant à transmettre un « nouveau paquet technologique » ont été très faibles. Les stratégies des producteurs ont été dirigées, partout où le potentiel écologique le permettait, vers la diversification.

## Commercialisation, crédit et politique de prix

Dans ce domaine, l'Inde est caractérisée par une forte intervention étatique. Celle-ci se situe dans le contexte de sa politique de sécurité et d'autonomie alimentaires, alors qu'en Haïti et en Thaïlande, l'Etat n'intervient pas dans la commercialisation et très peu dans le crédit. Ses interventions se limitent au domaine du commerce extérieur : politique protectionniste en Haïti jusqu'en 1986, suivie d'une libéralisation commerciale complètement débordée par les intermédiaires privés ; taxation du riz à l'exportation en vigueur en Thaïlande jusqu'en 1986.

En Haïti, l'Etat n'intervient que très peu dans le système commercial, hormis une taxation sur les marchés, et très peu dans le crédit largement dominé par l'usure et les avances sur récoltes. Un secteur coopératif concernant la commercialisation du café a été lancé il y a peu avec l'appui d'une agence de coopération étrangère : il ne touche en réalité qu'une portion minime des producteurs qui restent dominés par les intermédiaires traditionnels. En Thaïlande, les coopératives de crédit ne touchent qu'une faible frange de la paysannerie : le système de crédit repose sur les banques privées pour les paysans les plus avancés et sur l'usure au sein même de la société paysanne en rapport avec le réseau commercial sino-thaï pour les autres. Le secteur coopératif indien a, lui, recueilli l'approbation et le soutien des plans successifs. Il a encore comme activité dominante l'octroi de crédit et ce malgré la diversification de ses opérations dans les secteurs de la commercialisation agricole et de la distribution d'intrants, notamment d'engrais.

L'omniprésence de l'Etat indien se manifeste également dans la commercialisation et dans le contrôle des prix des céréales à des fins de régulation alimentaire et de soutien des revenus des producteurs engagés dans l'intensification. Depuis l'échec de la nationalisation du commerce du blé en 1973-1974, l'Etat se contente de garantir les prix de certaines productions agricoles, en se portant acquéreur, et de contrôler les activités des entreprises de transformation et celles des intermédiaires, en multipliant les « marchés régulés » : mesures destinées à offrir certaines garanties commerciales aux agriculteurs.

Dans les trois pays, une partie importante du capital financier et industriel est entre les mains de familles qui ont constitué de véritables conglomérats auxquelles s'ajoute, en Inde, la participation des entreprises publiques. En outre, l'agro-industrie influe de plus en plus sur la production agricole en l'intégrant dans ses filières. Seule Haïti, très peu industrialisée, à l'exception des raffineries sucrières, échappe en partie à cette emprise, qui se fait également sentir en amont de la production (machines, intrants...).

★ ★  
★

Si les enjeux diversification/intensification se posent par rapport à la croissance agricole et aux potentialités spatiales, ils ne se situent pas moins dans le cadre d'un nécessaire rééquilibrage en terme social. Les inégalités de revenus sont constatées entre producteurs de régions inégalement mises en valeur : par exemple, entre les revenus des producteurs du nord-ouest indien, forteresse de la Révolution verte, ou de la partie irriguée du district de Mandya dans l'Etat du Karnataka avec les revenus des producteurs

des zones sèches du plateau du Deccan ; ou entre producteurs de la plaine centrale thaïlandaise et ceux du nord-est ou encore entre ceux du bassin rizicole de l'Artibonite et ceux des zones sèches du nord-ouest haïtien. Fortes disparités sociales qui, loin de s'estomper, tendent à l'inverse à s'accroître.

Cette opposition sociale entre zones agricoles de croissance notable et zones de stagnation, voire de régression, ne doit pas oblitérer les diversités sociales au sein d'un même espace agricole. Les effets sociaux du modèle d'intensification agricole que représente la Révolution verte et sa caractérisation à travers le cas indien, ont été suffisamment débattus pour que nous le reprenions intégralement ici. Il suffit de rappeler l'accentuation des déséquilibres entre les catégories socio-économiques qu'il a générées et sur laquelle les planificateurs Indiens ne se sont pas trompés : le constat fait au cours des années soixante-dix de la non-percolation jusqu'aux plus démunis de la croissance agricole avait incité les autorités indiennes à inaugurer les programmes spéciaux destinés aux producteurs exclus du processus de croissance et les « plans d'attaque directe de la pauvreté et du sous-emploi ». Car là aussi, réside une des gageures de ces évolutions nationales futures : le ratio population rurale/population urbaine est tel dans ces trois pays que le rééquilibrage social ne se pose pas uniquement en termes de revenus des producteurs agricoles mais aussi en termes de diversification des emplois non-agricoles dans les zones rurales.

Les zones d'intensification agricole en Inde comme en Haïti et en Thaïlande, constituent des potentiels attractifs d'une main-d'œuvre agricole saisonnière. Des analyses récentes ont mis en exergue l'émergence d'une certaine dynamique générant des emplois non-agricoles dans les régions agricoles indiennes ayant fait l'objet d'une intensification. Ce processus apparaît toutefois insuffisant eu égard à l'ampleur du sous-emploi. Là aussi, l'expérience indienne est significative : l'Etat, par la mise en place de programmes spécifiques, cherche à stimuler, avec plus ou moins de bonheur, la diversification des emplois ruraux avec, comme au Karnataka, l'objectif affiché de maintenir en milieu rural la population potentiellement migrante vers les villes. La Thaïlande, après avoir axé sa politique de rééquilibrage sur différents pôles de croissance, se replie depuis peu sur l'aménagement de son plus gros pôle de croissance représenté par Bangkok. Haïti a, quant à elle, misé sur les industries de sous-traitance pour diversifier les emplois intérieurs et être présente sur la scène internationale.

Quelle voie d'avenir le binôme diversification/intensification agricole peut-il offrir en terme de diversification des emplois non-agricoles ? Les évolutions possibles dans la maîtrise de l'espace agricole ne sont pas dans ce domaine les seules en lice. Le rapport à la ville, maintes fois perçu comme le siège de la modernité et comme un aimant pour les migrants, joue lui aussi un rôle mais ne peut à lui seul tout expliquer ni tout promettre. Si on peut souligner l'effet attractif sur des migrations temporaires indiennes ou thaïlandaises d'emplois urbains pas toujours permanents, la carence des transports et l'insuffisance des opportunités d'emplois en zones urbaines ne justifient pas à elles seules la forte proportion des ruraux haïtiens. Pour beaucoup d'entre eux, la capitale, Port-au-Prince, ne constitue pas l'opportunité d'une offre d'emplois diver-

sifiés ou plus rémunérateurs, mais le point obligé de passage vers l'étranger, qui seul apparaît comme le véritable salut.

Le rôle de l'Etat dans la maîtrise de l'espace rural se décline différemment selon ces trois pays : l'Etat indien « organisateur » et qui se veut « protecteur », tout en ayant abandonné ses aspirations à être seul « régisseur » ; l'Etat thaïlandais « accompagnateur », fournissant certaines infrastructures au développement agricole mais jouant la carte de la dynamique et de l'investissement privés ; l'Etat haïtien « contenant », intervenant redouté des paysanneries et intermédiaire de plus en plus contourné par les agences internationales d'aide au développement.

La comparaison esquissée ici sur la maîtrise de l'espace rural, en privilégiant les relations du trinôme Etat, entreprises, paysanneries a permis de mettre en perspective des expériences nationales dissemblables. Les orientations spécifiques qui ont été données au développement rural étaient fonction du rôle et de la place accordés à l'agriculture dans chacune des économies nationales étudiées. Au-delà des options différentes, ce que révèle la réflexion comparative tient pour partie à la nécessaire évolution des voies jusque-là suivies aussi bien en Haïti, en Inde qu'en Thaïlande. Les limites de l'espace ont été atteintes dans les trois pays ; la nécessité se fait sentir de faire appel de plus en plus aux emplois non-agricoles au sein même du monde rural.

### ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Atlas d'Haïti, Talence, CEGET-CNRS/Université de Bordeaux III, 1985, 156 p., 32 pl. cartes.

BANSIL P.C. (1986). — *Economic Problems of Indian Agriculture*, Delhi, Oxford and UBH, 1986, 304 p.

BANQUE MONDIALE (1990). — *Rapport sur le développement dans le monde 1990. La pauvreté*, Washington, 1990, 287 p.

BRUNEAU M. (1985). — *Agriculture et développement rural en Thaïlande*, *L'Information Géographique*, 49, 1985, pp. 143-150.



## ÉCONOMIE RURALE N° 202-203 - MARS-JUIN 1991

### QUEL AVENIR POUR L'AGRICULTURE ET LE MONDE RURAL ?

Session des 5 et 6 juin 1990, organisée par Isabel BOUSSARD (FNSP)  
et Bernard WOLFER (INRA)

#### Sommaire

• Avant-propos par Isabel BOUSSARD et Bernard WOLFER .....	p. 3
Séance inaugurale - Agriculture et rural : fin d'une histoire commune ?	
Louis MALASSIS. - L'agriculture dans l'activité économique et dans l'espace : deux modèles d'interprétation .....	p. 4
Joseph KLATZMANN. - Une agriculture en déclin démographique dans un monde rural en croissance .....	p. 10
Bernard KAYSER. - Agriculture et ruralité : les nouveaux rapports .....	p. 14
Claude BAILLET. - L'avenir du monde rural dans le contexte européen.....	p. 19
Christian HUILLET. - Gestion de l'économie rurale .....	p. 25
Extraits des débats .....	p. 29
Ateliers	
• <i>La restructuration de l'espace rural en Europe</i>	
Introduction par André BRUN .....	p. 33
Catherine LAURENT. - Place de l'activité agricole dans l'espace rural. L'exemple d'une région agricole de Normandie : le pays d'Auge.....	p. 34
Henry BULLER. - Le processus de « counter-urbanisation » (Grande-Bretagne) et la « péri-urbanisation » (France) : deux modèles de retour à la campagne.	p. 40
Miren ETXEZARRETA. - La modernisation de l'agriculture espagnole et le déve- loppement rural .....	p. 44
Louis BIANNIC. - Maîtrise de l'espace et du développement dans une région diffi- cile : le Mézenc .....	p. 46